

VOIC
**Protection des sites
fauniques d'intérêt**
Révision pour le PAFIT 2028-2033

VOIC

Protection des sites fauniques d'intérêt

- Sites fauniques d'intérêt (SFI) : Lieu circonscrit, constitué d'un ou plusieurs éléments biologiques et physiques propices au maintien ou au développement d'une population ou d'une communauté faunique, **dont la valeur biologique ou sociale le rend remarquable dans un contexte local ou régional**
- En milieu aquatique, les SFI visent à protéger des lacs, portions de cours d'eau ou éléments d'un habitat (frayères) qui révèlent des caractéristiques peu fréquentes ou une productivité particulièrement élevée d'espèces de poissons d'intérêt économique, ou encore ils visent à protéger des populations sensibles. En milieu terrestre, les SFI visent à consolider certains aspects relatifs à l'alimentation et à l'abri d'espèces ciblées

VOIC

Protection des sites fauniques d'intérêt

Préoccupations d'origine

Valeur (enjeu)	Valeur initiale
Protection des sites fauniques d'intérêt.	Qualité de l'habitat des espèces fauniques sensibles à l'aménagement forestier.
Objectif	Objectif initial
Prendre en compte les exigences particulières de certaines espèces lors de l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré.	Maintenir des habitats adéquats pour les espèces nécessitant une attention particulière et pour celles qui sont sensibles à l'aménagement forestier.

VOIC

Protection des sites fauniques d'intérêt

Indicateur	Cible	Échelle
Autres mesures permettant de répondre à l'enjeu		
Application des mesures de protection prévues pour les sites fauniques d'intérêt connus et cartographiés.		

SFI régionale

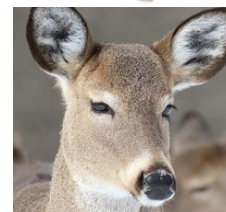
Lac à Touladi



Frayères exceptionnelles à l'Ombles de fontaine



Pochettes d'aires de confinement du cerf de Virginie



Sites connus de présence de musaraigne de Gaspé
ou de campagnol des rochers



Hibernacle de Chauvesouris



Aires de nidification et d'élevage des canetons Arlequin plongeur



Le rôle des VOIC

Le filtre brut agit à plusieurs échelles spatiales afin :

- de favoriser les habitats pour une large diversité d'espèces
- de favoriser les interactions entre les différentes espèces
- de faciliter le maintien des processus écologiques

Le filtre fin :

- résilience d'habitats à l'échelle du paysage
- protection d'habitats spécifiques à l'échelle du site
- aménagement de sites de nidification

